

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 83 (2021)

Heft: 12

Artikel: Quels niveaux d'indemnisation?

Autor: Gazzarin, Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quels niveaux d'indemnisation?

Agroscope publie chaque année les estimations de rémunération pour l'utilisation de machines agricoles. Depuis de nombreuses années déjà, l'organisme publie une brochure relative aux indemnités spécifique aux travaux de déneigement. Les tarifs de cette année sont, en comparaison de l'année passée, stables ou en léger recul.

Christian Gazzarin*



Les tarifs des services hivernaux de cette année s'avèrent, en comparaison de l'année passée, stables ou en léger recul. Photo: Heinz Röthlisberger

Pour de nombreuses exploitations agricoles petites et moyennes, l'usage du tracteur en dehors des activités agricoles est une possibilité intéressante d'accroître l'utilisation et donc la rentabilité. Le déneigement pour les communes ou pour les privés (routes privées ou grands parkings) en est un exemple répandu. Les tracteurs agricoles munis de plaques d'immatriculation vertes sur la voie publique nécessitent pour cela une autorisa-

tion spéciale du canton. Les communes doivent par-là vérifier s'il n'y a réellement aucun véhicule à utilisation commerciale disponible dans les environs. Par ailleurs, que l'utilisation agricole du véhicule prédomine et que les déplacements soient limités sont des conditions préalables.

Prix du diesel décisif

Les estimations d'indemnités (voir tableau) sont fondées sur un calcul de coût complet de l'utilisation de la machine (plaques vertes), par lequel doivent être établies diverses hypothèses. Choisir un cas le plus représentatif est pour cela déterminant. Par conséquent, les listes de prix, les don-

nées techniques, les enquêtes et les retours d'utilisation pratique doivent être régulièrement consultés pour les différents cas de figure et les données doivent être actualisées. Le prix du diesel a ainsi une grande influence sur les estimations de rémunération. En comparaison de l'année passée, le prix du diesel a baissé de 9 centimes à 1,59 franc par litre. Ceci peut paraître étonnant lorsqu'on sait que le prix du diesel vient de grimper en flèche. Il serait en tout cas fantaisiste d'établir des estimations sur l'évolution du coût du carburant pour l'année à venir. La volatilité du prix du pétrole est considérable et dépend de nombreux facteurs, dont l'effet n'est

* L'auteur travaille chez Agroscope à Tänikon, dans le groupe de recherche Gestion d'entreprise et création de valeur.

assurément pas prévisible. C'est pourquoi le prix n'est considéré que rétrospectivement – dans le cas présent, il s'agit de l'évolution des prix du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Il est déconseillé d'ajuster maintenant les prix en tenant compte de la hausse du prix du diesel, car la méthode fonctionne aussi dans le cas contraire. Ainsi, le prix effectif du diesel prévalant lors de la saison hivernale 2020/2021 s'élevait en moyenne à 1,49 franc par litre, tandis

que les montants horaires d'indemnisation pour cette année ont été calculés avec un prix du diesel de 1,65 franc par litre. Cela montre que l'ensemble s'équilibre à nouveau au fil des ans, si la même méthodologie est appliquée de façon cohérente.

Calcul adapté

En ajustement du rapport Coûts-machines (www.maschinenkosten.ch), la valeur indicative du tracteur est comptée avec un

facteur d'augmentation de 50% pour tenir compte des réparations et de l'entretien. Cela tient ainsi compte de l'entretien renforcé nécessaire pour éviter les dommages causés par la corrosion. À cela s'ajoute à tous les tracteurs (ceux d'une puissance inférieure à 120 ch également) un relevage avant avec prise de force intégrés. Est également proposée l'option de filtre à particules de suies adaptable.

Service d'astreinte: détaillé ou non?

Le dédommagement pour service d'astreinte et l'installation de l'outil font toujours l'objet d'un débat. La brochure indique entre 0 et 5000 francs par hiver. La règle suivante fournit plus de détails: le dédommagement pour service d'astreinte correspond au nombre de jours hivernaux sans déneigement avec le taux salarial (0,65 franc sans augmentation) auquel s'applique le coefficient multiplicateur de 0,15. Ceci est fondé sur une étude de

Il est déconseillé d'ajuster actuellement les tarifs en tenant compte de la hausse du prix du gazole.

Fred Henneberger et Stefan Rieder de l'Université de Saint-Gall (2011)**. Dans le cas d'un hiver sans neige, l'indemnisation est alors de 1170 francs, pour une durée hivernale de 120 jours, de la mi-novembre à fin mars, (120 x 65 x 0,15).

Qu'en est-il de l'attelage de l'outil?

Pour le temps d'attelage, l'indemnisation se calcule, pour un hiver peu neigeux, selon les coûts fixes de l'outil. Pour la seule lame à neige, les coûts fixes annuels représentent, selon le rapport Coûts-machines en vigueur, entre 1265 et 2363 francs selon le prix d'acquisition. Avec un hiver moyen, il ne doit pas être

Indemnités à demander pour les travaux de déneigement

Année	2020	2021/2022 (Fourchette) ¹
Tracteurs (plaques vertes), avec système hydraulique frontal		
De 30 à 36 kW (de 41 à 49 ch)	29 CHF/h	29 CHF/h (de 26 à 34 CHF/h)
De 37 à 44 kW (de 50 à 60 ch)	35 CHF/h	35 CHF/h (de 31 à 41 CHF/h)
De 45 à 54 kW (de 61 à 73 ch)	36 CHF/h	35 CHF/h (de 32 à 41 CHF/h)
De 55 à 64 kW (de 74 à 87 ch)	41 CHF/h	41 CHF/h (de 37 à 47 CHF/h)
De 65 à 74 kW (de 88 à 101 ch)	44 CHF/h	43 CHF/h (de 39 à 50 CHF/h)
De 75 à 89 kW (de 102 à 121 ch)	49 CHF/h	49 CHF/h (de 44 à 56 CHF/h)
De 90 à 104 kW (de 122 à 142 ch)	59 CHF/h	59 CHF/h (de 54 à 68 CHF/h)
De 105 à 124 kW (de 143 à 169 ch)	69 CHF/h	67 CHF/h (jusqu'à 76 CHF/h)
De 125 à 149 kW (171 à 203 ch)	81 CHF/h	78 CHF/h (jusqu'à 90 CHF/h)
Filtre à particules en post-équipement	5 CHF/h	5 CHF/h
Chaînes à neige (aussi valable pour les pneus cloutés)		
Paire de pneus avant 280-440 R 24	19 CHF/h	19 CHF/h (16 CHF/h) ²
Paire de pneus arrière 420-540 R 34	22 CHF/h	23 CHF/h (18 CHF/h) ²
Lame à neige pour tracteur		
Jusqu'à 59 kW (80 ch)	19 CHF/h	19 CHF/h (de 17 à 23 CHF/h)
De 60 à 88 kW (de 80 à 120 ch)	26 CHF/h	26 CHF/h (de 23 à 31 CHF/h)
À partir de 89 kW (dès 120 ch)	30 CHF/h	29 CHF/h (de 25 à 35 CHF/h)
Fraise à neige pour tracteur³		
De 41 à 80 kW (de 56 à 109 ch)	40 CHF/h	38 CHF/h (de 34 à 46 CHF/h)
À partir de 80 kW (dès 109 ch)	48 CHF/h	47 CHF/h (de 40 à 58 CHF/h)
Saleuse		
Saleuse centrifuge, attel. 3-points jusque 600 l	11 CHF/h	10.50 CHF/h (de 9 à 13 CHF/h)
Saleuse-sableuse, attel. 3-points jusque 1400 l	26 CHF/h	26 CHF/h (de 22 à 33 CHF/h)
Saleuse avec raccordement saumure, 1200 l	27 CHF/h	27 CHF/h (de 22 à 35 CHF/h)
Salaire du conducteur: prix moyen	65 CHF/h	65 CHF/h
Salaire du conducteur: variant de	59 CHF/h	59 CHF/h
..... à	70 CHF/h	71 CHF/h
Suppléments		
Travail de soir et de nuit (de 20 à 6 heures)	21 CHF/h	21 CHF/h
Travail des dimanches et des jours fériés (non cumulable)		
Estimation moyenne	79 CHF/h	79 CHF/h
Travail de nuit et du dimanche compris		

¹ Par rapport à une utilisation annuelle moyenne estimée à 100% (fluctuations de 75% à 125%). Cela signifie que la valeur indicative peut être ajustée en fonction de la rigueur de l'hiver.

² Par conditions favorables (peu d'abrasion).

³ L'indemnité pour le tracteur doit être augmentée d'au moins 15% en raison d'une consommation de carburant plus élevée.

Service de piquet et installation des équipements: de 0 à 5000 francs par hiver.

Tarifs selon offre et demande

Les tarifs estimés pour les travaux de déneigement viennent en complément du rapport annuel Coûts-machines. Les approches ne sont pas juridiquement contraignantes. Dans la pratique, l'offre et la demande sont déterminantes sur l'approche effective.

Calcul de coûts personnalisés avec l'aide de TractoScope

Dans la pratique, les coûts effectifs s'éloignent le plus souvent des valeurs moyennes publiées. C'est pourquoi le programme de calcul «TractoScope» a été lui aussi actualisé. Le fichier Excel correspondant peut être téléchargé gratuitement sur le site internet www.maschinenkosten.ch. Les situations individuelles peuvent ainsi être prises en considération précisément. Le calcul des coûts est ainsi ajusté correctement aux valeurs de situations spécifiques connues. Diverses variantes peuvent également être calculées. Les coûts élevés de réparations et d'entretien liés au déneigement doivent être ajustés manuellement. Les résultats calculés peuvent également être utilisés comme base utile de négociation.



Le tarif «Fraise à neige» pour les véhicules de 56 à 109 ch a baissé de 2,38 francs par heure.

Photo: Idd

appliqués de coûts fixes additionnels, ceux-ci étant déjà inclus dans le montant horaire d'indemnisation. Les fourchettes indiquées laissent également une certaine latitude pour fixer les montants horaires d'indemnisation. En cas d'hiver peu neigeux, mieux vaut appliquer la valeur haute et dans le cas contraire, il est préférable d'utiliser la valeur basse. Cependant, cela n'est généralement pas appliqué, car il est préférable de définir d'abord ce qu'est un hiver «neigeux» ou «peu neigeux», et le montant horaire d'indemnisation est de toute manière généralement convenu à l'avance.

Écart salarial de même amplitude

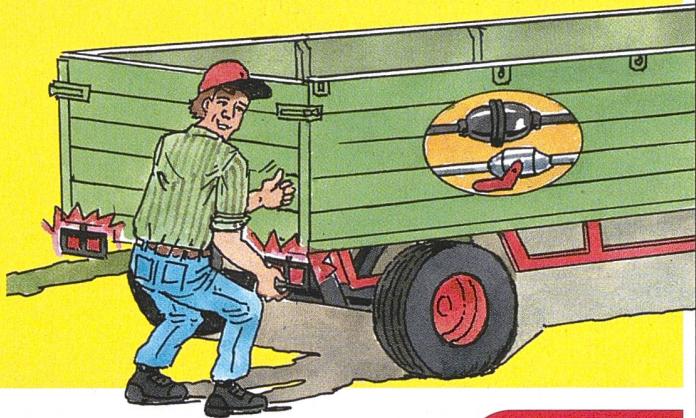
La fourchette des salaires établie par Agroscope pour les services non-agricoles s'oriente vers les temps de travail d'une activité non-agricole, pour atteindre des «écart de salaires de même amplitude». Il prend également en compte les cotisations sociales, les frais généraux de fonctionnement et administratifs et intègre une composante de risque. Celui-ci, pour le taux d'honoraires de déneigement recommandé, oscille entre 59 et 71 francs par heure de travail (sans allocation pour travail de nuit ou du dimanche). Certaines communes laissent trop de place au jeu

de l'offre et la demande, les travaux hivernaux survenant de toute manière et certains agriculteurs étant prêts à abaisser significativement la rémunération de leur travail. Ceux-là ne font alors souvent qu'un calcul de coût marginal en pensant «mieux vaut gagner un peu moins, à défaut de quoi je n'ai rien à faire d'autre et mon tracteur sera utilisé plus fréquemment...»

** Henneberger F. & Rieder S. 2011. «Bemessung der Entschädigung der Wartezeiten bei echter Arbeit auf Abruf.» In *Aktuelle Juristische Praxis (AJP)* (8). 1057-1068. ISSN 1660-3362

Sécurité et respect sur la route

Avant le départ, le conducteur contrôle différents points tels que les freins, l'éclairage, la visibilité vers l'arrière, les dimensions et le poids.



**SVLT
ASETA**



**BUL
SPAAP
SPIA**



**Lohnunternehmer
Schweiz**

Roul'net